

Le : 18 septembre 2020 à 10:54 (GMT +02:00)

De : "William DAVAL" <william.daval@huitres-de-bretagne.com>

À : "enquetepublique.stphilibert@orange.fr" <enquetepublique.stphilibert@orange.fr>

Objet : Enquête publique station de Kerran

Bonjour,

Ci--joint nos commentaires pour l'enquête publique concernant la station de Kerran

Bonne réception

Bien cordialement

William DAVAL

Directeur CRC Bretagne Sud
7 Rue du Danemark Porte Océane
56400 Auray
02-97-24-31-42

Auray, le 14 septembre 2020

Mairie de Saint-Philibert
à l'attention de Madame la Commissaire enquêtrice
Place des 3 Otages

56470 SAINT-PHILIBERT

Objet : Enquête publique station de Kerran

Madame la Commissaire-enquêtrice,

Le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne SUD (CRC BS) souhaite apporter sa contribution à l'enquête publique concernant la Station d'épuration de Kerran sur la commune de Saint-Philibert.

En préalable, le CRC BS regrette que :

- Nous n'ayons pas été consulté en amont de la procédure en tant que Personne Publique Associée
- La crise sanitaire due aux Norovirus subie par la profession conchylicole durant l'hiver 2019-2020 ne soit pas abordée

De fait, le CRC BS estime que l'information du public n'est pas complète et ne répond donc pas à l'avis de la MRAE (n°2019-006920)

La pluviométrie abondante de cet hiver conduisant à la surcharge du réseau de collecte et à des déversements dans le milieu, ceux-ci coïncidant avec un pic épidémique de gastroentérique ont conduit à l'une des plus graves crises sanitaires qu'ait connu la profession conchylicole ces dernières années. L'ensemble des zones de production sur la zone géographique de la collectivité territoriale d'AQTA a été fermée, la plus impactée étant la zone 56.12.3 à proximité de la station de Kerran avec 71 jours de fermeture (du 18 décembre 2019 au 27 février dernier) et un déclassement sanitaire à partir du 4 décembre 2019.

Pendant cette crise sanitaire, le CRC BS a constaté des défaillances certaines du réseau de collecte, une insuffisance des capacités de stockage des eaux usées en amont de la station (bassin-tampon), une augmentation de ces capacités semble primordiale. Nous précisons que le changement climatique provoque d'intenses épisodes pluvieux suivi de périodes sèches, ce phénomène risque de devenir constant à l'avenir, un système permettant l'augmentation des capacités de stockage des eaux usées avant traitement l'hiver et, par un système de vannes, de stocker les eaux traitées par la station en période sèche pourrait combler le manque d'eau de l'agriculture, couvrir les besoins en eau non-potable des collectivités (arrosage des plantes, lavage des véhicules,...), réduire le risque des apports dans le milieu récepteur et adapterait la station aux conditions environnementales futures.

Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud

7, rue du Danemark - Porte Océane - CS 10325 - 56403 AURAY Cedex

Tél. 02 97 24 00 24 - Fax 02 97 24 31 40 - Email : accueil@huitres-de-bretagne.com - Site : www.huitres-de-bretagne.com

Le CRC BS constate également que le risque Norovirus est peu pris en compte dans cette enquête. L'étude d'Ifremer sur ce sujet (pièce n°5, chapitre 7.4.2.3.2) date de fin 2014 et les conditions de cette étude ont considérablement évoluées depuis. La crise de cet hiver en est un exemple, et l'impact sanitaire mesuré se base sur des appels à SOS Médecin. Par principe de précaution, un traitement UV en sortie de station devrait être mis en place pour un résultat plus efficace sur les virus. Dans la pièce n°4, page 7, ce risque n'est pas identifié comme un élément contaminant les zones de production conchylicole à proximité. Les contraintes se limitent au niveau bactériologique, ce n'est manifestement pas suffisant pour la profession. Globalement, dans l'étude d'impact reprise dans la pièce n°5, les concentrations de rejets ne sont pas observées depuis 2017. Les évolutions actuelles du climat ne sont donc pas reprises, et aucun suivi norovirus récent n'a été réalisé, ce qui n'est pas recevable pour la profession conchylicole, suite à la crise de cet hiver et les fermetures de zone régulières depuis 5 ans sur le secteur d'AQTA.

Le CRC BS constate également que sa demande constante d'un rejet par un émissaire en mer est écartée sans inclure l'impact du Norovirus. Le rejet actuel dans une zone Natura 2000, à proximité de zones conchylicoles fortement impactée cet hiver par ce virus mérite une nouvelle réflexion sur cette possibilité. Celle-ci (cf pièce n°5, chapitre 13.4.3) avait été écartée avant tout pour des questions financières ; une étude complémentaire face aux modifications environnementales, à l'enjeu sur le milieu récepteur et, in fine, sur la conchyliculture semble indispensable.

En conclusion, le CRC BS constate un défaut d'information du public sur les incidences du rejet sur le milieu récepteur sensible et son impact sur la profession conchylicole puisqu'elle n'a pas été consultée en amont.

Le CRC BS demande l'augmentation des capacités de stockage des eaux usées en amont de la station ainsi qu'une sécurisation du réseau de collecte conformément à l'objectif de non-déversement fixé par le SDAGE (disposition 3C-2), un traitement UV supplémentaire en sortie de station pour limiter l'impact des virus sur les concessions conchylicoles ainsi qu'un suivi Norovirus sur l'ensemble de la rivière réceptrice. Le CRC BS réitère sa demande constante d'un rejet par émissaire en mer.

En outre, le CRC BS s'inquiète de l'évolution démographique de la population avec le nombre croissant de construction et la capacité collecte et de traitement de la station

Le CRC s'étonne de la prise en compte partielle du Norovirus dans l'enquête. Ses effets sur la profession conchylicole, y compris dans le traitement des boues résiduelles sont peu étudiées dans l'enquête, y compris la solution provisoire d'évacuation vers le site de Saint-Jean Brevelay permettant d'écarter le problème de neutralisation de ces boues (problème mis en avant pendant la crise Covid-19 actuelle)

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez croire, Madame la Commissaire – enquêtrice, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Frédéric Coudon
Vice Président du CRC Bretagne Sud

